

## 303 – Arts, recherches, créations n° 111 de juin 2010 **Architecture(s) du XX<sup>e</sup> siècle et reconversion(s)**

En partenariat avec les Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) des Pays de la Loire, la revue 303 propose une réflexion sur le patrimoine architectural du XX<sup>e</sup> siècle, dont la survie passe souvent par une reconversion : « *Sans elle, les marques les plus intéressantes de l'histoire de l'architecture contemporaine risquent l'abandon et la ruine* ». C'est, par exemple, « *le cas de nombre d'ouvrages industriels que le désamour économique laisse squelettiques, perdus dans le paysage, fantômes d'une puissance passée* »...

Sous un titre général (« Usine d'aviation réinvestie »), Jacques Carlier et Yvon Ezanno (ville de Laval), puis Jérôme Jacoutot, directeur du CAUE de la Mayenne, font revivre l'installation à Laval de la société Borel, en 1939, et de son ancienne usine d'aviation, qui devient par la suite la Scoman. La ville de Laval a fait l'acquisition du site en 1991. On a failli y installer le palais de justice. En 1995, la nouvelle municipalité décide de conserver le bâti et son architecture industrielle. Des entreprises de la réalité virtuelle s'y installe, et les grands volumes permettent d'y créer une salle d'exposition... Le CAUE s'installe à proximité.

Pour Jérôme Jacoutot, les bâtiments de l'ex-Scoman sont « *remarquables sur le plan architectural* ». Il ajoute que « *la force du béton s'exprime clairement en structure (poteau, poutre, charpente) et se traduit en façade par une composition et une modénature rythmées et affirmées* »...

